Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale (ISPSO)

Master Universitaire en Pharmacie

Séance d ’information aux étudiant-es MUP1 et MUP2

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES

14 septembre 2026

ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES DE SUISSE OCCIDENTALE

Introduction

La profession de pharmacien dans toutes ses facettes est basée sur et *nécessite* une formation *scientifique* et *médicale* rigoureuse

Master :
Le mariage des sciences fondamentales et cliniques

- Modules “Découverte” et “Développement”
- Cas cliniques intégrés
- Renforcement de la formation interprofessionnelle
- Cours transversaux en communication en santé
- Deux parties du cours “Vaccination FPH”
- Cours pour suivre des disciplines en plein essor

..tout pour vous préparer à votre vie professionnelle !

Plan d'étude du master en pharmacie

Note principale	N° cours		Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	14H001		Découverte et conception des médicaments	6
2	14H002		Développement des médicaments	6
3	14H120		Modélisation et analyse de données	4
(4)	14H051		Médecine complémentaire et phytothérapie	2
	Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives			
5	14H200		Capsule médicament et patient IX	8
		a	- Cancer	
		b	- Populations vulnérables	
		c	- ORL/Ophtamo/Dermato	
6	14H210		Capsule médicament et patient X	6
			- Cas cliniques intégrés	
7	14H300		Capsule médicament et société IV	6
		a	- Sysème de santé, droit et économie	
		b	- Communication et santé	
	Thématiques en sciences pharmaceutiques cliniques			
(4)	14H100		Pharmacie vétérinaire, dispositifs médicaux, médecine des voyages	2
	14H110		Vaccination et BLS	2
	14H957		Préparations pharmaceutiques en petites quantités	3
	14H057		Prestations pharmaceutiques	4
8	19H000A		Cours à option I	3
9	19H000B		Cours à option II	3
	Partie pratique			
	14H907		Projet interdisciplinaire	5
	14H970		Formation interpro Module 2	2
	19H980		Formation interpro Module 3	2
	14H956		Formation de suivi pharmaceutique hospitalier	1
	14H960		Travail de recherche (20 semaines)	25
	14H961		Période d'assistanat (20 semaines)	25
	14H958		Stage à option : recherche, assistanat, hôpital, autre (5 semaines)	5
				120

- 120 ECTS en deux ans
- Programme :
  - Première année : essentiellement des cours
  - Deuxième année : essentiellement des stages
- **Priorité** aux examens des disciplines qui sont des **prérequis** pour les stages

Chemin vers l'examen fédéral en Pharmacie

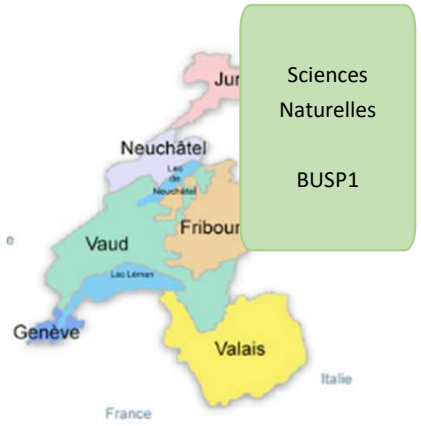

Sciences Naturelles

BUSP1

Bachelor

Sciences Biomédicales

BUSP2

Sciences Pharmaceu-tiques

BUSP3

Sciences Pharmaceu-tiques

Compétences Santé Publique

MUP1

Travail de Recherche

Officine – Hôpital

Diplôme Fédéral

Master

Maîtrise universitaire (master) en pharmacie (2021)

CONDITIONS GENERALES

Art. B 14 – Maîtrise universitaire en pharmacie

1. La Faculté décerne une Maîtrise universitaire en pharmacie (Master of Science in Pharmacy), second cursus de la formation de base.

2. L'obtention de la Maîtrise universitaire en pharmacie permet l'accès aux études de la Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en pharmacie hospitalière ou en toxicologie ainsi qu'aux études de doctorat ès sciences, mention sciences pharmaceutiques. La Maîtrise universitaire en pharmacie donne la possibilité aux étudiants concernés de se préparer aux contenus et formes de l'examen fédéral en pharmacie au sens de la loi fédérale du 1 février 2020 sur les professions médicales universitaires (LPMéd).

Principe pédagogique

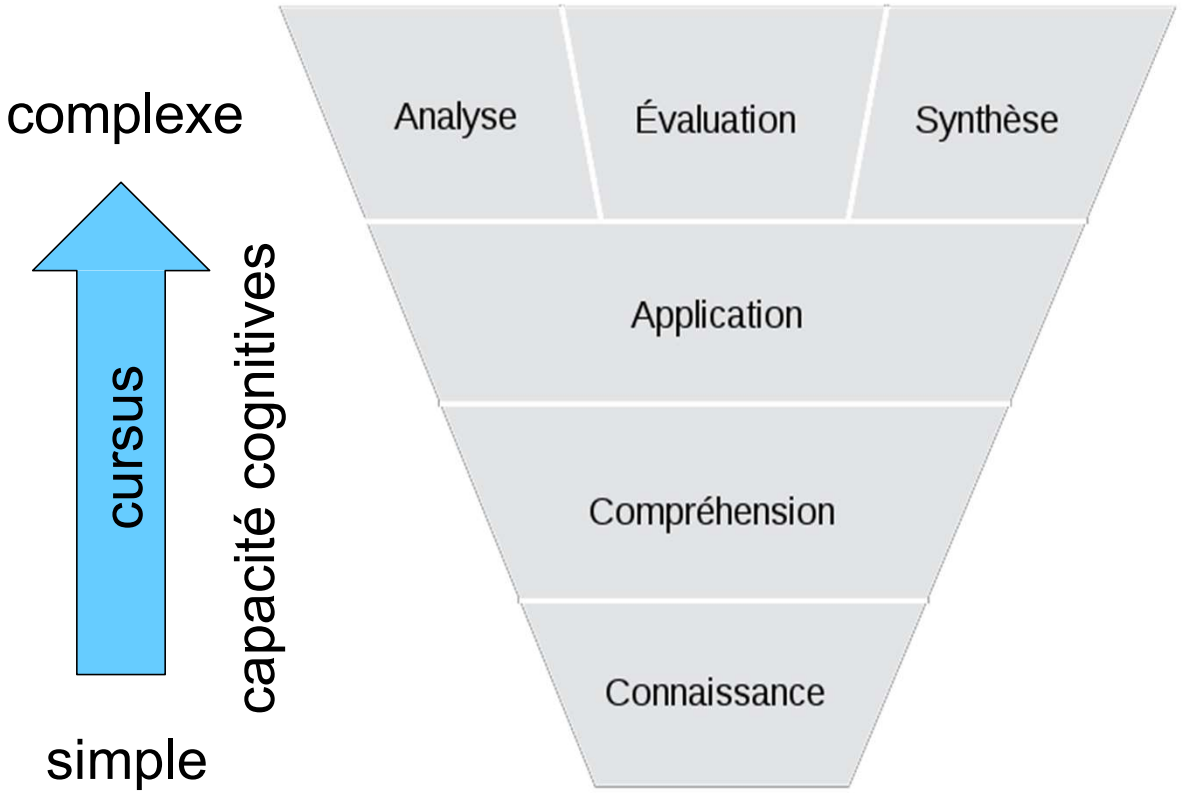

Catalogue d'objectifs de formation en pharmacie selon la LPMed

Table des matières

1. Introduction 3
2. Principes de base pour les objectifs de formation 6
3. Standards de qualité 9
4. Domaines et niveaux de compétences 10
5. Objectifs de formation 12
5.1 Compétences en sciences naturelles et biomédicales 12
5.2 Compétences pharmaceutiques 13
5.3 Compétences en santé publique 15
5.4 Compétences en gestion 16
5.5 Compétences personnelles 17
5.6 Compétences en méthode de travail scientifique 17

https://www.bag.admin.ch/dam/fr/sd-web/z9oi-ag78lUm/lernzielkatalog-pharmazie1.pdf

En point de mire… l'examen fédéral

Deux années intenses, riches en expériences sur le terrain

… qui vont passer très vite

… une grande matière (contenu) et des compétences pratiques nombreuses à assimiler et à exercer

Un conseil :
travailler régulièrement et dès la rentrée MUP1

En point de mire… l'examen fédéral

Structure de l'examen fédéral en pharmacie

L'examen fédéral en pharmacie comprend trois épreuves:

- 1re épreuve: examen écrit (questions à choix multiple): Pharmacothérapie, droit et économie;
- 2e épreuve: examen pratique: fabrication des médicaments en petites quantités;
- 3e épreuve: examen centré sur le patient (ECOS): suivi pharmaceutique et promotion de la santé.

https://www.bag.admin.ch/fr/examen-federal-en-pharmacie

Informations supplémentaires

Pour en savoir davantage sur l'examen fédéral en pharmacie:

- Catalogue suisse des objectives de formation en pharmacie;
- Blueprints examen fédérale de pharmacie;
- Exigences de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», concernant le contenu, la forme, les dates, la correction et l'évaluation de l'examen fédéral en pharmacie;
- Directives de la Commission des professions médicales (MEBEKO), section «formation universitaire», sur les détails de l'organisation de l'examen fédéral en pharmacie.
- Lien sur le self assessment de l'épreuve QCM.

Examen fédéral en Pharmacie

Bâle
Berne
Genève
Zürich

Mêmes examens, les mêmes jours

Examen pratique
Préparations pharmaceutiques en petites quantités

Examen QCM
Connaissance des médicaments (130 questions) +
Droit et économie (20 questions)

Examen OSCE
2 jours (5 postes de 10 min/jour)
Cas pratiques officinaux (ordonnances, OTC, suivi, prévention, etc.)

Préparations pharmaceutiques en petites quantités MUP1 (14H957)
Responsable Dr Pascal Furrer

Examen pratique
Préparations pharmaceutiques en petites quantités

- Présence obligatoire à tous les cours et TP (16h de cours + 46h de TP)
- Fabrication de préparations magistrales et officinales liquides, solides ou semi-solides, stériles et non stériles, à usage interne ou externe
- Préparation à la partie pratique de l'examen fédéral (Préparations pharmaceutiques en petites quantités)

Préparations pharmaceutiques MUP2 (14H057)
Responsable Pr Jérôme Berger

Examen QCM

Connaissance des médicaments (130 questions) +
Droit et économie (20 questions)

Examen OSCE

2 jours (5 postes de 10 min/jour)
Cas pratiques officinaux (ordonnances, OTC, suivi, prévention, etc.)

- 64h de cours annuel tout au long du MUP2
- Objectif: consolider les connaissances et les compétences théoriques et pratiques en vue des examens fédéraux (OSCE, QCM, et d'une future pratique professionnelle)
- Exercices réguliers de résolutions de cas pratiques évalués selon les modalités des OSCE fédéraux. Il est complété par deux examens formatifs de type OSCE fédéral et QCM, des exercices basés sur l'examen QCM fédéral...

Découverte et conception des médicaments (14H001), Responsable Pr Leonardo Scapozza

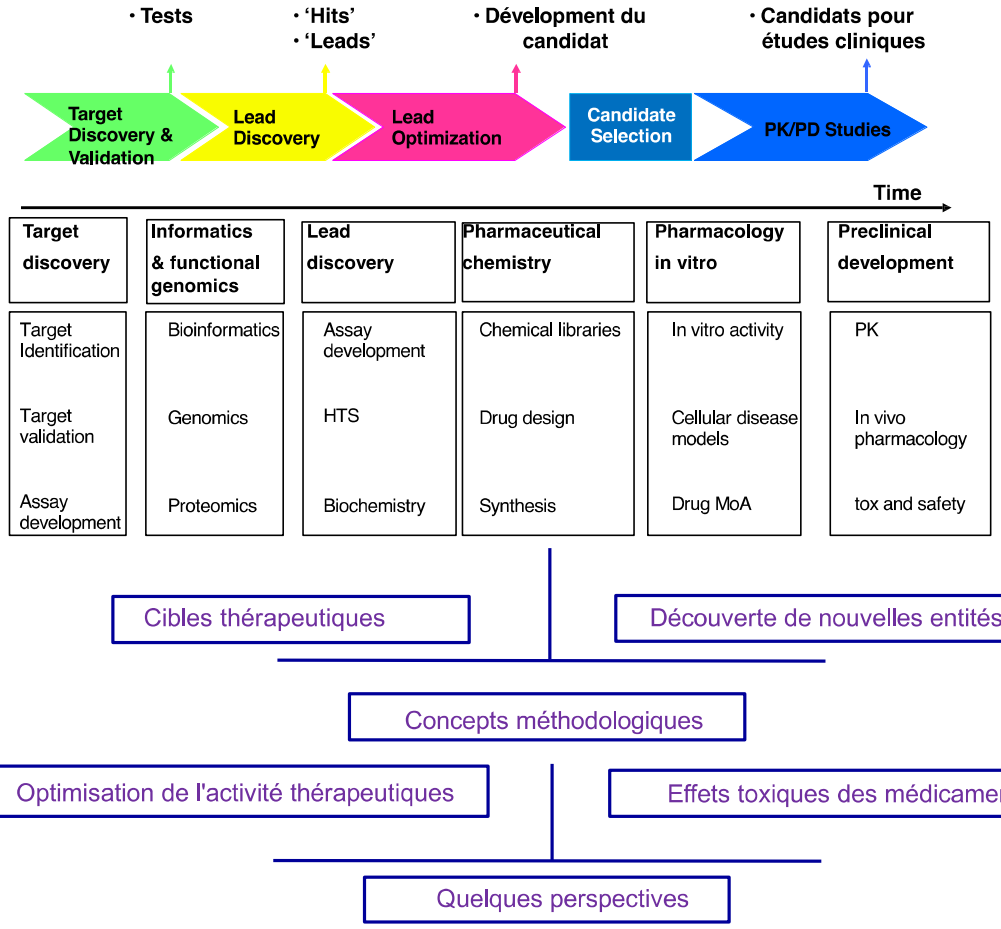

60H de cours
Automne

Cibles thérapeutiques

Découverte de nouvelles entités chimiques (ligands)

Concepts méthodologiques

Optimisation de l'activité thérapeutiques

Effets toxiques des médicaments

Quelques perspectives

Développement des médicaments (14H002)
Responsable Pr Gerrit Borchard

60H de cours

Printemps

Objectifs généraux du module

- Décrire le processus du développement des médicaments et les **aspects industriels** liés.
- Discuter les propriétés et l'analyse des **médicaments biotechnologiques** et leurs applications thérapeutiques.
- Expliquer les principes du ciblage des médicaments et les vecteurs avancés de la "**nanomédecine**".
- Expliquer les **méthodes de conditionnement et les excipients** dans les formulations de médicaments et expliquer leur fonction

Modélisation et analyse de données (14H120)
Responsable Pr Francesco Gervasio

40H de cours
Printemps

Ce cours a pour objectif général l'acquisition des **technologies numériques** dans le cadre des sciences pharmaceutiques fondamentales et cliniques.

Une attention particulière sera donnée à la **modélisation de phénomènes biologiques** et à **l'analyse de données** pour la pharmacie digitale.

Un aspect innovant est que chaque bloc de théorie est suivi de **sessions pratiques** au TeachLab pour l'apprentissage par la pratique.

Examen: contrôle continu
Langue : anglais et français

Formation interprofessionnelle (IP) au Master : Module 2 (14H970, MUP1) et Module 3 (19H980, MUP2), Responsable Pre M-P Schneider

Quatre axes principaux pour IP-2 et IP-3:

- la SIMULATION, par des mises en situation avec les étudiants de la Fac Med et de la HEdS.
- le SHADOWING (stages), pour mieux connaître les autres professionnels de la santé (p.ex. médecin, infirmier.ère, ambulancier, centrale 144, podologue, nutritionaiste, etc.) MUP1 et la trajectoire des patients chroniques (MUP2)
- Du e-learning pour renforcer les connaissances de TeamSTEPPS et des compétences IP
- Travail de recherche et d'analyse de la littérature IP

Introduction **IP2 obligatoire le 15 octobre 2026 de 8h15 à 10h00 (MUP1)**

l'enseignement IP2 a lieu tout au long des 2 semestres, plages horaires définies dans le programme

IP3 : 18 au 22 janvier 2027 (MUP2)

Projet interdisciplinaire (14H907), Responsable Pre Muriel Cuendet

Acquisition de compétences pour aborder un sujet nouveau:

- ❑ recherche bibliographique
- ❑ lecture scientifique
- ❑ développement du sens critique
- ❑ confrontation d'idées

88H de TD
Printemps

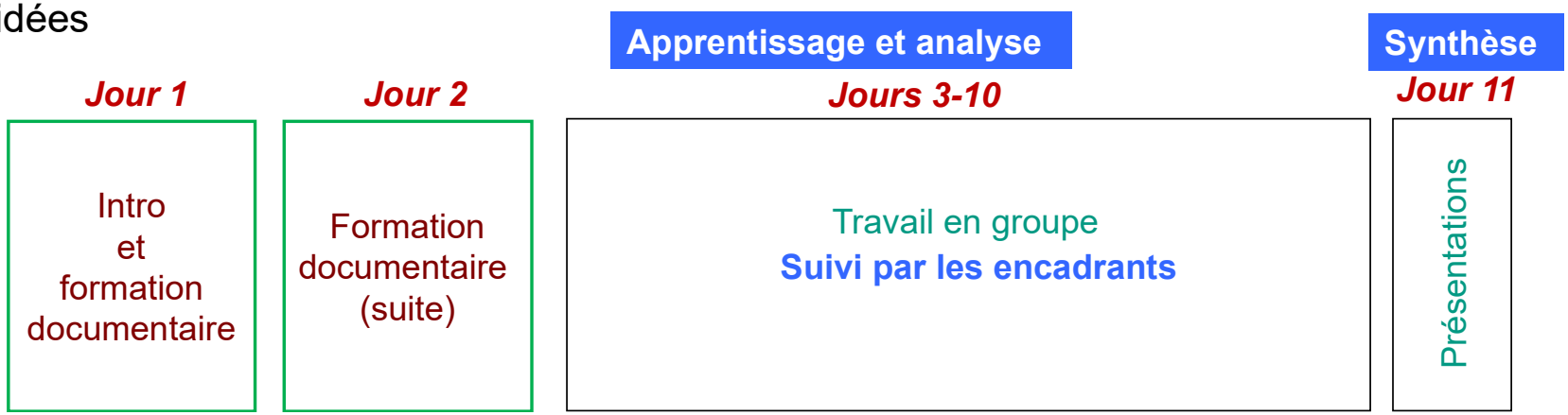

Ceci est considéré comme un TD et votre présence est obligatoire lors de l'introduction, la formation documentaire, l'atelier sur l'art de faire une présentation les réunions avec l'encadrant et la journée de présentations

Capsule medicament et patient IX - Cancer, populations vulnérables, ORL/Ophtalmo/Dermato (14H200), Responsable: Pre Patrycja Nowak-Sliwinska

L'évaluation de chacun des 3 cours compris dans cette capsule aura lieu hors-session d'examen (à 3 dates durant le semestre d'automne) :

14H200a : Cancer (resp. Pre Patrycja Nowak-Sliwinska) **Langue : anglais et français**

14H200b : Populations Vulnérables (resp. Pre Chantal Csajka)

14H200c : ORL/Ophthalmo/Dermato (resp. Pr Yogeshvar Kalia)

Pour passer les 3 examens, vous devez vous inscrire dans Moodle Capsule Cancer 14H200a (voir aussi "modalité d'examen")

14H200a,	Cancer	5 novembre, 8h30
14H200a,	Pop. Vulnérables	13 novembre, 10h00
14H200c,	ORL/Ophthalmo/Dermato	8 décembre, 15h15

96H de cours
Automne

Cas cliniques intégrés (14H210), responsable: Pre Chantal Csajka

- Approfondir les connaissances théoriques et développer des compétences pratiques dans la gestion de situations cliniques.
- Développer les liens entre les connaissances des sciences fondamentales et cliniques permettant de valoriser les compétences pharmaceutiques du pharmacien dans la pratique clinique hospitalière et ambulatoire

96H de cours
Annuel

Travail individuel et en groupe (Travaux dirigés)

L'approche pédagogique est centrée sur le raisonnement clinique, la bonne utilisation des ressources bibliographiques, la communication en santé et la contextualisation de la prise en charge et la connaissance des monographies de médicaments

Cours à option master (19H000),
Responsable: Pre Patrycja Nowak-Sliwinska

L'automne: octobre - décembre 2026 (19H000A)
Printemps: février - mai 2027 (19H000B)

Vous devez être contacté-e par l'enseignant avant le premier cours
L'attribution a été faite en septembre

Fin du cours: Cours évalué par une note

Contact: secetu-pharm@unige.ch

Les cours "Option Master" sont obligatoires!

Cursus STAGE – MUP2

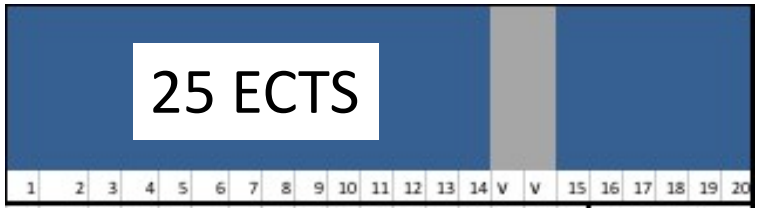

Travail personnel de Recherche
(20 Semaines)

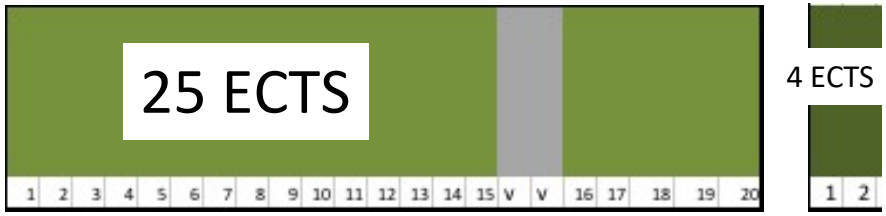

Stage d'assistanat en officine (20 semaines)
+ 2 semaines cours prestations pharmaceutiques 14H057 (juin + en cours d'année)

Les étudiants hors EU doivent avoir un permis de travail pour leur stage

Module interprofessionnel 3 (1 semaine)
(2 ECTS)

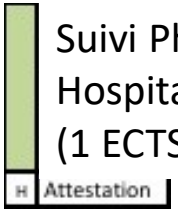

Suivi Pharmaceutique Hospitalier (1 semaine)
(1 ECTS)

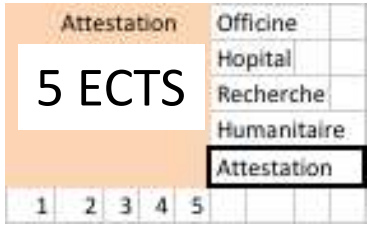

Stage à option
(5 semaines)
Attestation

49 semaines
+ 3 semaines
de vacances

Moodle pour toutes informations …

Pré-requis pour commencer les trois enseignements pratiques

Les pré-requis pour commencer

- ❑ **le travail personnel de recherche**
- ❑ **l'assistanat en officine**
- ❑ **la formation de suivi pharmaceutique hospitalier**

sont d'avoir réussi :

- ❑ Projet interdisciplinaire (14H907)
- ❑ Médicament et Société IV (14H300)
- ❑ Médicament et Patient IX (14H200)

La liste des projets de master sera annoncée prochainement

Séance d'information pour les travaux de master, période d'assistanat et stage à option

Séance **obligatoire** : **lundi 5 octobre 2026**, 10h15-12h, Auditoire Reverdin

Quelles démarches effectuer pour trouver un sujet de master à l'Université, en industrie; en Suisse ou à l'étranger?

Quelles démarches pour la période d'assistanat (stage en officine)?

Quelles démarches pour trouver un stage à option de 5 semaines?

Ces démarches commencent pour vous cet automne !

Vous pouvez déjà consulter Moodle (Master 2ème année)

Pour info: pas de réduction de taxes universitaires pendant les stages

Politique d'utilisation de l'IA à l'UNIGE?

Les règles d'utilisation de l'IA générative sont définies ici:

https://www.unige.ch/fapse/faculte/utilisation-ia

- **L'IA générative peut être utilisée**, mais seulement si l'enseignant l'autorise dans le cadre précis du cours ou de l'évaluation.
- Elle doit servir à **soutenir l'apprentissage** (comprendre, reformuler, structurer, obtenir des pistes), jamais à remplacer votre réflexion ou à rendre un travail que vous ne maîtrisez pas.
- Toute information produite par l'IA doit être **vérifiée de manière critique** : elle peut inventer des références, donner des erreurs ou reproduire des biais.
- Pour chaque travail rendu, il faut **déclarer l'usage de l'IA** (outil et utilisation faite) et **conserver les prompts/conversations**. Ne pas y transmettre de données personnelles, ou confidentielles.

Fraudes et Plagiat

Voir https://memento.unige.ch/doc/0008/

Notre Section se réfère au :
REGLEMENT D'ETUDES GENERAL DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 18 – Fraude et Plagiat

1. **Toute fraude, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat correspond à un échec à l'évaluation concernée**
2. En outre, le Collège des professeurs de la Section concernée **peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session** ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session.
3. Le collège de professeurs de la Section concernée peut également considérer l'échec à l'évaluation comme définitif.
4. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université : (i) s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ; (ii) en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant concerné du titre brigué.
5. Le président du collège des professeurs de la Section, pour le dit collège, respectivement, le Décanat doit avoir entendu l'étudiant préalablement et ce dernier a le droit de consulter son dossier.

Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et **la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.**
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un **meilleur apprentissage** et apporte des **bénéfices sociaux.**
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient **être utilisés uniquement comme complément** lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, **ceux-ci ne sont plus accessibles**.

Calendrier

Veuillez toujours vous référer à l'horaire en ligne:

https://farma-horaires.unige.ch/

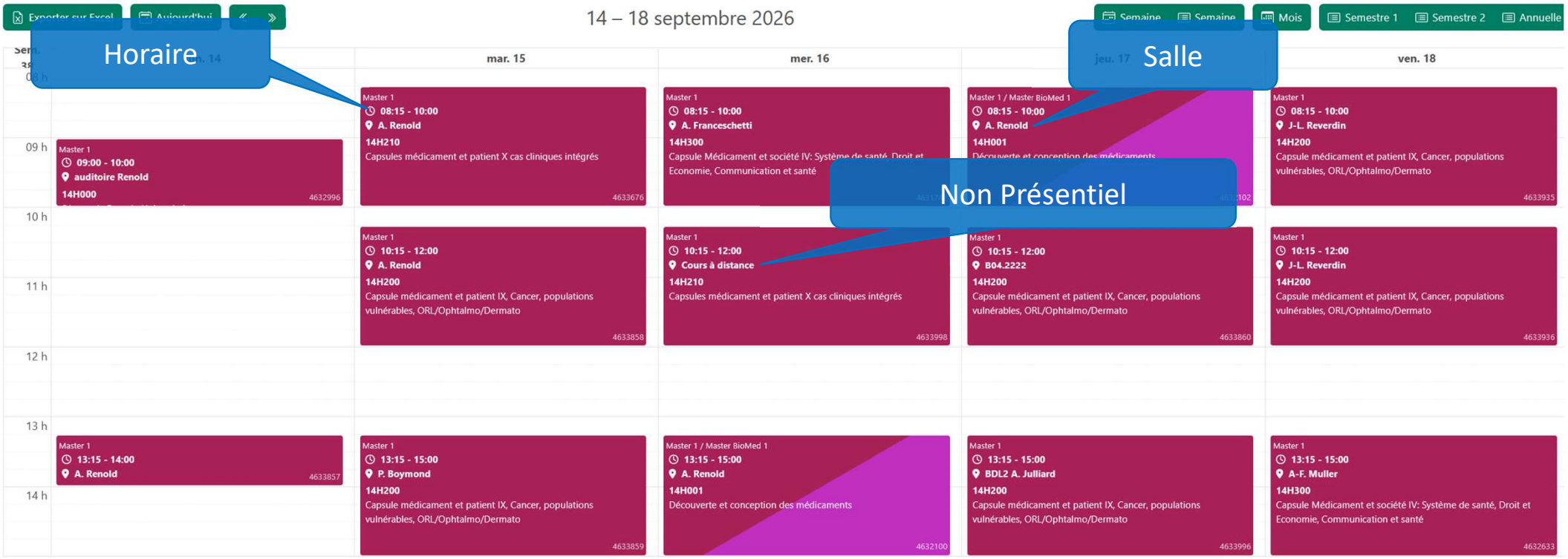

Calendrier

Affichage des détails d’un cours

Click sur l’occurrence du cours (fonctionne également sur les vues smartphones)

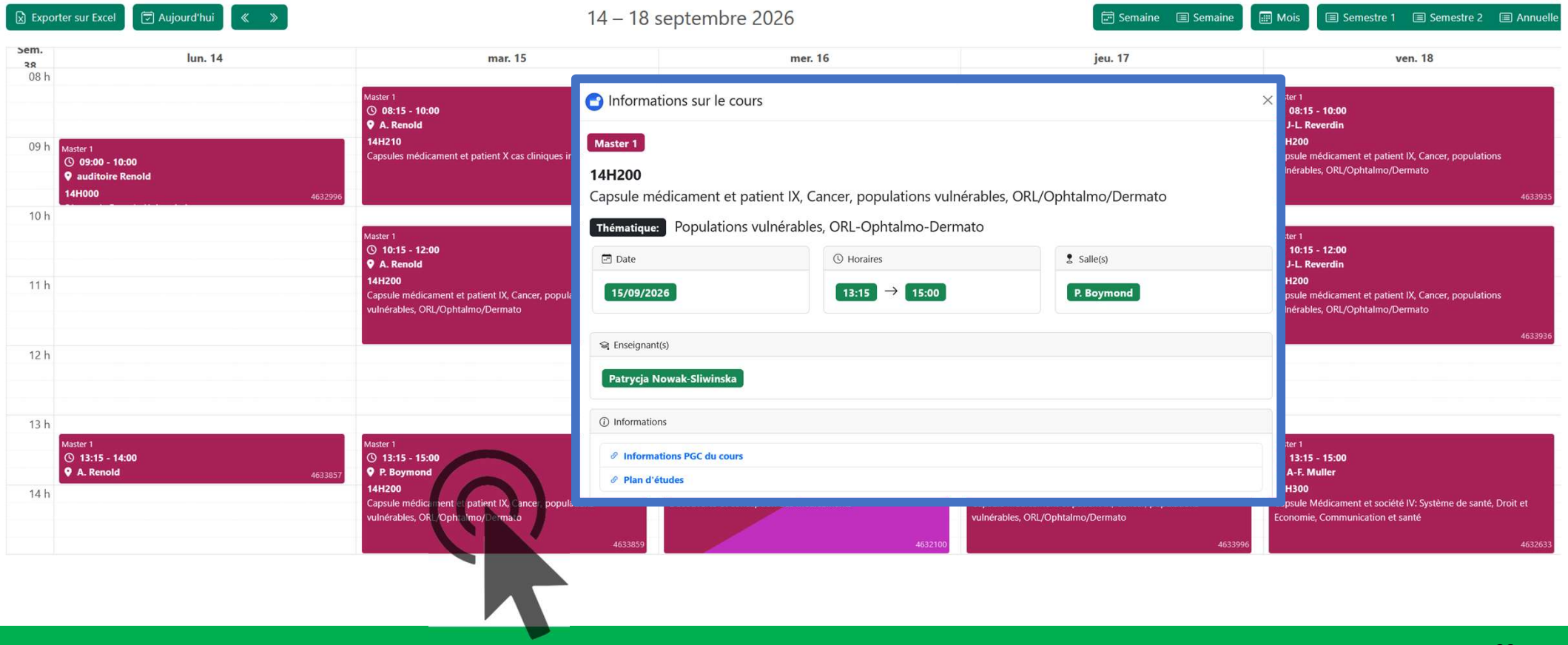

Casiers

Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0
(niveau 0, rez du bâtiment B)

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.
Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.
Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes (au milieu du couloir, à gauche).
Chaque copie sera signée par l'ISPSO, puis une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, chacun se procurera un cadenas

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants

La cérémonie de remise des diplômes fédéraux se tiendra le 13 novembre 2026 à 19h au Centre médical universitaire (CMU)

UNIGE

Leçon d’ouverture

Automne 2026

Demain 18h30